

5 bonnes raisons d'exposer

- Une clientèle d'acheteurs et de connaisseurs.
- Une promotion efficace et de qualité : campagne d'affichage, radio, Sud Ouest (publicités et rédactionnels), Diario Vasco, presse spécialisée, signalétique, banderoles, réseaux sociaux...
- Une manifestation au plus fort de la saison estivale, au coeur de l'agglomération Bayonne - Anglet - Biarritz.
- Un site d'exposition fonctionnel : déballage au cul du camion, parkings visiteurs nombreux et gratuits.
- Une organisation compétente et expérimentée.

- ALTICA **** - 10 allée du cadran - ANGLET
Tél. 05 59 52 11 22 / Fax : 05 59 52 12 22
- IBIS BUDGET** - 70 avenue d'Espagne - ANGLET
Tél. 08 92 68 04 93 / Fax: 05 59 58 50 69
- NOVOTEL ***** - 68 avenue d'Espagne - ANGLET
Tél. 05 59 58 50 50 / Fax: 05 59 03 33 55
- IBIS **** - 64 avenue d'Espagne - ANGLET
Tél. 05 59 58 50 00 / Fax: 05 59 58 50 10
- QUICK PALACE *** - 2 route Cambo - ANGLET
Tél. 05 59 31 42 72 / Fax: 05 59 31 42 73
- HÔTEL LES GENÊTS** - 45 route Cambo - BAYONNE
Tél. 05 59 42 24 24 / Fax: 05 59 42 24 26
- AMARYS HÔTEL PARME** - RN 10 - Aéroport - BIARRITZ
Tél. 05 59 01 04 04 / Fax: 05 59 01 04 44
- CAMPANILE HÔTEL** - Bd Marcel Dassault - Aéroport - BIARRITZ
Tél. 05 59 41 19 19
- HÔTEL AMATCHO** - 27 av. Maréchal Soult - BAYONNE
Tél. 05 59 63 37 18 / Fax: 05 59 31 03 16

Où vous loger?

Pour réserver votre emplacement

- 1- Sélection de votre stand par téléphone au **06 87 01 72 25**.
- 2- Confirmation de votre réservation par l'envoi obligatoire, dans la semaine qui suit cet appel, des éléments suivants :
 - copie de votre carte de commerçant ambulant ou extrait Kbis de moins de 3 mois.
 - chèque de réservation (celui-ci ne sera encaissé qu'après la manifestation).
 - coupon de réservation à compléter et à découper.

à **AGORA ÉVÉNEMENTS - Centre Erdian - 10, allée Véga - 64600 ANGLET**

SOCIÉTÉ:..... **RCS:**.....

NOM:..... **PRÉNOM:**.....

Adresse :

CP:..... **VILLE:**.....

TÉL:..... **MAIL:**.....

Type d'objets exposés :

Je désire réserver l'emplacement N°

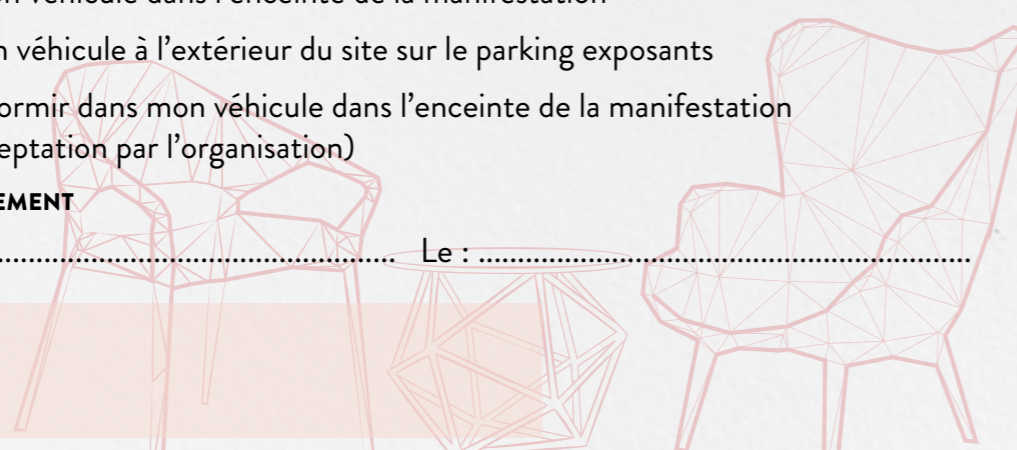
Je m'engage à respecter le règlement intérieur en vigueur et atteste être titulaire d'une assurance RC professionnelle.

- Je souhaite laisser mon véhicule dans l'enceinte de la manifestation
- Je souhaite garer mon véhicule à l'extérieur du site sur le parking exposants
- Je souhaite pouvoir dormir dans mon véhicule dans l'enceinte de la manifestation (sous réserve de l'acceptation par l'organisation)

À COCHER OBLIGATOIREMENT

Fait à : Le :

Signature (obligatoire) :



19ème édition

Anglet

côte basque

festival

des chineurs

mardi **4** & mercredi **5**

août 2020

brocante
vintage
antiquités
design



Les exposants inscrits en 2020 sont prioritaires sur leurs emplacements jusqu'au 15 mai 2020 et doivent impérativement retourner leur dossier complet avant cette date.

TARIFS INCHANGÉS PAR RAPPORT À 2019

100
EXPOSANTS
PROFESSIONNELS
9h à 19h - place quintaou

plan du festival



communications et publicités importantes

presse écrite - radio
affichage
signalétique
réseaux sociaux

vosre planning

Mardi 4 août

de 5h à 8h :
installation des exposants
(lire attentivement le règlement intérieur concernant le stationnement de votre véhicule sur la place).
9h : Ouverture au public
19h : Fermeture de la place au public

Mercredi 5 août

8h : ouverture aux exposants
9h : Ouverture au public
19h : Fermeture au public et remballage

règlement intérieur

1- La manifestation est réservée aux professionnels, brocanteurs, antiquaires et restaurateurs.

2- Le festival des chineurs se tiendra sur l'esplanade de Quintaou en extérieur et sous le kiosque. L'entrée est payante.

3- Ne sont admis sur la brocante que les exposants ayant retourné le dossier d'inscription complet et obtenu confirmation de leur réservation par l'organisateur.

4- Toute forme de sous-location est formellement interdite.

5- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute inscription incomplète ou ne correspondant pas aux critères de l'opération.

6- Les exposants inscrits en 2019 sont prioritaires sur leur emplacement jusqu'au 15 mai 2020. Ils doivent à cet effet avant cette date retourner leur dossier complet.

7- Après le 5 juillet 2020, l'inscription au festival est considérée comme définitive et n'est pas résiliable, aucun remboursement ne sera effectué quelque soit le motif du désistement. Si le désistement intervient avant le 5 juillet 2020, 100€ seront retenus pour frais de dossier.

8- Nous recommandons aux exposants dans la mesure du possible de stationner leur véhicule sur la place, les stands dessinés sont suffisamment grands pour accueillir à la fois le véhicule de l'exposant et son étal d'exposition. L'emplacement vendu comprend la surface d'exposition et le stationnement du véhicule. Il vous appartient de bien vérifier que votre véhicule entre effectivement dans l'emplacement que vous choisissez, à défaut, vous aurez l'obligation

de sortir le véhicule de la place; en aucun cas, vous ne pourrez débiter sur l'emplacement voisin.

9- La place de Quintaou est clôturée et gardiennée pour l'occasion.

10- Assurance :

L'exposant doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle. L'exposant et son assureur ne pourront exercer de recours concernant les dommages suite à tempête, incendie, vol et dégradation des matériels et biens exposés pour lesquels l'exposant est libre de souscrire une assurance spécifique de dommages à ses biens et matériels exposés.
11- Le fonctionnement - 3 cas :

A. Les exposants qui ont besoin de leur camion pour rejoindre leur hôtel ne pourront se stationner à l'arrière de leur stand. Ils sont dès lors priés de se présenter le mardi 4 août à 5h. Il leur est demandé de se garer sur leur emplacement, d'y déballer au plus vite, et de sortir leur véhicule de la place obligatoirement avant 5h50. Ils devront se garer sur le parking exposants à moins de 50 m.

B. Les exposants qui stationneront leur véhicule sur leur emplacement, sont priés de se présenter le mardi 4 août entre 6h et 7h. Ils ne pourront sortir leur véhicule avant mercredi 5 août à 19h.

C. Possibilité pour les exposants de dormir dans leur camion sur la place (se signaler obligatoirement lors de l'inscription à l'organisation pour connaître les modalités).
12- L'organisateur se réserve la possibilité de modifier son règlement intérieur.



66 stands classiques

230 € TTC
Dim: L. 6 m x P. 8,5 m
Surf. totale : 51 m²

26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 33
34 - 35 - 36 - 39 - 40 - 41
42 - 43 - 44 - 47 - 48 - 49
50 - 51 - 54 - 55 - 56 - 57
60 - 61 - 62 - 63 - 64 - 65.

260 € TTC
Dim: L. 6 m x P. 10 m
Surf. totale : 60 m²

1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8
9 - 10 - 11 - 15 - 16 - 17
18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 67
68 - 69 - 70 - 71 - 72 - 73
76 - 77 - 78 - 79 - 82 - 83
84 - 85 - 86 - 87.

28 stands spécifiques

330 € TTC
Dim: L. 9 m x P. 10 m
Surf. totale : 90 m²
12 - 13 - 14.

280 € TTC
Dim: L. 6 m x P. 10 m
Surf. totale : 60 m²
74 - 80 - 88.

260 € TTC
Dim: L. 6 m x P. 8,5 m
Surf. totale : 51 m²
25 - 31 - 37 - 46 - 52 - 58.

370 € TTC
Dim: L. 9 m x P. 10 m
Surf. totale : 90 m²
75 - 81.

350 € TTC
Dim: L. 9 m x P. 8,5 m
Surf. totale : 76,5 m²
32 - 53 - 38 - 59.

230 € TTC
Dim: L. 6 m x P. 6 m
Surf. totale : 36 m²
Sans stationnement
23 - 24.

270 € TTC
Dim: L. 4,5 m x P. 8,5 m
Surf. totale : 38 m²
45 - 66.

STANDS COUVERTS
380 € TTC
Dim: L. 6 m x P. 4,5 m
Surf. totale : 27 m²
Sans stationnement
89 - 90 - 91 - 92 - 93 - 94